



Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



DÉCEMBRE 2014

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Alors que le Sénat vient de débiter l'examen du projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ("NOTRe"), les sénateurs centristes ont formulé plusieurs propositions déclinant des orientations essentielles. Ainsi ils sont favorables à un renforcement du rôle stratégique de la Région en matière de développement économique sans, pour autant, "siphonner" les compétences du Département. Sur l'échelon intercommunal, le groupe UDI-UC se positionne clairement contre le relèvement du seuil de 5 000 à 20 000 habitants pour la constitution d'un EPCI ainsi qu'en défaveur des dispositions confiant aux préfets des pouvoirs dérogatoires au droit commun pour réaliser la nouvelle carte intercommunale à l'horizon 2017. Les sénateurs centristes souhaitent également un assouplissement des conditions de majorité actuellement en vigueur pour permettre une fusion d'EPCI à fiscalité propre.

Enfin, le groupe centriste a proposé de rendre facultative la création d'un centre communal d'action sociale dans toute commune de moins de 1 500 habitants alors que sa création est aujourd'hui obligatoire pour l'ensemble des communes, quelle que soit leur taille, et de supprimer les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.



Yves Détraigne et Françoise Férat sont, pour leur part, intervenus auprès d'André Vallini, secrétaire d'Etat à la réforme territoriale et du nouveau Président de l'Association des Maires de France pour alerter sur les conséquences qu'aurait, dans le cadre de l'examen de ce texte, un transfert de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Electricité vers le département. En effet, si le texte ouvrait cette possibilité, il y aurait notamment un risque de fracture territoriale dans le domaine de l'électricité et la fin de la péréquation alors que les grands syndicats départementaux d'électricité, en regroupant l'urbain et le rural, renforcent la cohésion sociale et territoriale...

Consultation des maires sur les normes

Yves Détraigne, Françoise Férat et René-Paul Savary ont relayé auprès des Maires de la Marne la consultation mise en ligne par le Sénat afin de recueillir l'avis des élus locaux concernés par l'inflation normative. Partant du constant que l'empilement des normes est une difficulté supplémentaire pour les élus locaux au moment où les ressources des collectivités subissent des réductions massives et que cette inflation des normes est aujourd'hui une source de coûts techniques et administratifs d'autant plus intolérables qu'elles sont souvent inutiles, le Sénat – représentant les collectivités territoriales – souhaite encadrer l'inflation des normes qui encombrant la vie quotidienne des collectivités territoriales et pèsent sur l'action des élus locaux. La Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales doit donc examiner les projets de loi comportant des normes applicables aux collectivités et de proposer, dans toute la mesure du possible, leur simplification ou leur suppression. La consultation des élus de terrains devrait les y aider.

=> *Le questionnaire électronique est accessible sur la page d'accueil du site du Sénat en cliquant sur le bouton "Bienvenue aux maires de France".*



A Yves Détraigne qui demandait un allègement des procédures administratives de **récolement des archives municipales** lors des renouvellements de conseils municipaux quand un maire se succède à lui-même, le gouvernement vient de lui rappeler que l'arrêté interministériel de 1926 prévoit que, dans ce cas, le procès-verbal ne recense que les documents les plus importants. Cette procédure permet notamment d'examiner la situation des archives communales dont le maire est responsable civilement et pénalement de sa bonne conservation. Améliorant aussi le contrôle scientifique et technique exercé par les services départementaux des archives, il n'est pas envisagé de revoir la procédure...

Après son adoption par les députés, les sénateurs ont voté à leur tour en décembre la proposition de loi relative à l'amélioration du régime des communes nouvelles. Si le succès de la commune nouvelle, créée en 2010, reste très modeste, cette proposition de loi devrait changer la donne.

Discussion de la mission "justice et accès au droit", en séance publique



Yves DÉTRAIGNE
Rapporteur pour avis de la commission des lois

Considérant qu'il convient d'écouter les préoccupations des différents intéressés par la mise en œuvre des nouvelles mesures destinées à concilier l'allègement des contraintes et l'**accessibilité pour les personnes en situation de handicap**, Yves Détraigne a relayé auprès de Marisol Touraine les inquiétudes de la délégation départementale de l'Association des paralysés de France sur la question de l'accessibilité aux logements des personnes se trouvant dans une situation de handicap.



Avenir de l'hôpital de Vitry-le-François

Alerté par le Comité de Défense du Centre Hospitalier de Vitry-le-François, le sénateur marnais a interrogé le directeur de l'Agence régionale de Santé sur les conséquences que pourrait avoir, à terme, la fermeture de la maternité, remplacée par un centre prénatal de proximité devant assurer le suivi des femmes enceintes avant et après l'accouchement...

Cette décision prise en juillet dernier a un impact indéniable sur la qualité des services de prévention et de traitement des problèmes de santé et risque d'obérer l'avenir de l'Hôpital.

Soutien au collège terres rouges d'Epernay

Yves Détraigne est intervenu, avec Françoise Férat et René-Paul Savary, auprès de la Directrice Académique des Services de l'Education nationale de la Marne et du Recteur de l'Académie de Reims pour que le Collège Terres Rouges d'Epernay ne se soit pas exclu du Réseau d'Education Prioritaire (REP). L'établissement y perdrait des moyens budgétaires et humains mais cela remettrait également en cause les moyens pédagogiques et les moyens horaires. Grâce à son classement en REP, à la mobilisation de son équipe de direction et de son corps professoral, et à la construction d'un nouvel établissement, le collège Terres Rouges a certes connu ces dernières années une réelle – mais fragile – amélioration, mais pas suffisante pour être exclu de ce dispositif.



Aide à domicile

Yves Détraigne a questionné la ministre des affaires sociales sur la revalorisation des métiers du maintien à domicile. En effet, alors que, depuis avril 2009, aucune revalorisation de la valeur du point n'était intervenue, un accord de politique salariale au niveau national a été signé entre les organisations syndicales et les employeurs le 18 avril 2014. Pourtant, la commission nationale d'agrément du ministère de la santé a refusé l'augmentation de salaire de 1 % en octobre. Les organisations syndicales sont donc inquiètes. Le Gouvernement semble préférer valoriser les proches aidants au détriment des salariés alors que le manque de revalorisation salariale concourt à réduire l'attractivité de ce secteur au moment où le vieillissement de la population nécessite de plus en plus de professionnels formés, qualifiés et valorisés...

S'agissant de la nocivité de certains produits d'hygiène et de soins pour bébé, Marisol Touraine vient de répondre à Yves Détraigne que les substances entrant dans le champ cosmétique faisaient l'objet d'une évaluation par l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Ainsi, cette dernière a recommandé de limiter à 0,4 % la concentration en phénoxyéthanol dans les produits destinés aux enfants de moins de 3 ans... De même, le propylparabène et le butylparabène seront interdits dans les produits cosmétiques sans rinçage à partir d'avril 2015...

Les réformes en cours de nos territoires sont source de curiosité, d'inquiétudes et d'interrogations... Le sénateur Détraigne a pu en débattre lors d'une rencontre organisée par l'UDI à Reims, puis lors d'un dîner-débat monté par le forum Club89...



© A.Xava

Assemblée générale annuelle de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (avec Françoise Férat, Eric Lainé et Alain Jeanroy)

A l'invitation d'Arnaud Robinet, Yves Détraigne est allé déjeuner à l'Assemblée nationale où le député-maire recevait des maires de sa circonscription.



Le 97^{ème} congrès des maires et présidents d'intercommunalités, qui s'est déroulé fin novembre 2014, a été l'occasion d'un renouvellement des instances de l'AMF. François Baroin a été élu président de l'AMF. Les adhérents ont élu membres du comité directeur, pour trois ans, les marnais Jean-Pierre Bouquet, Charles de Courson, Franck Leroy et Rachel Paillard qui a été, de plus, nommée Rapporteur de la Commission Communes et territoires ruraux.



Le sénateur était présent à une manifestation dressant un bilan de l'action économique et de la stratégie de développement d'Invest in Reims.

Le sénateur marnais a été auditionné par le groupe de travail développement local du CESER Champagne-Ardenne sur la « place de la société civile dans les territoires ».

Le Sénateur Détraigne a assisté à l'assemblée générale de la Coopérative Viticole de Nogent l'Abbesse et Cernay-lès-Reims.

En janvier au Sénat...
suites du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, questions cibles thématiques sur la réforme des rythmes scolaires, débat sur l'évolution des finances locales, proposition de loi relative à la protection de l'enfant,...

Yves Détraigne et toute son équipe vous adressent tous leurs vœux pour 2015. Nos bureaux seront fermés à partir du 19 décembre et jusqu'au 2 janvier inclus.

